

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 14 octobre 2025

Délibération n° 2025 – 14/10/2025 – 12

Revalorisation indemnitaire des personnels BIATSS de catégorie C

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis du comité social d'administration rendu en sa séance du 6 octobre 2025

Quorum en début de séance : 19

Le quorum étant atteint,

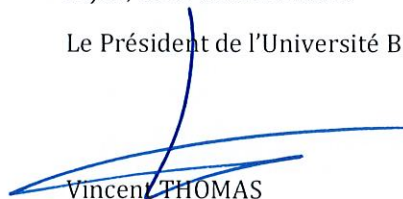
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la revalorisation indemnitaire des personnels BIATSS de catégorie C au 1^{er} janvier 2025 :

- **Revalorisation IFSE :**
 - **Personnels ITRF : adjoints techniques de recherche et de formation (ATRF)**
 - **Personnels AENES : adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADJAENES)**
 - **Personnels des bibliothèques : magasiniers des bibliothèques**
- **Revalorisation IAT :**
 - **Personnels : adjoints techniques des établissements d'enseignement**

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 23
Abstention(s) : 5	Pour : 23
	Contre : 0

Dijon, le 15 octobre 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

P.J : Revalorisation indemnitaire des personnels BIATSS de catégorie C

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté Chancelière de l'Université Bourgogne Europe
--

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement
--



CONSEIL D'ADMINISTRATION 14 OCTOBRE 2025

Comité Social d'Administration

Séance du 6 octobre 2025

Revalorisation indemnitaire des personnels BIATSS de catégorie C

Revalorisation IFSE :

- **Personnels ITRF : Adjoints techniques de recherche et de formation (ATRF)**
- **Personnels AENES : Adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADJAENES)**
- **Personnels des Bibliothèques : Magasiniers des Bibliothèques**

Revalorisation IAT :

- **Personnels : Adjoints techniques des établissements d'enseignement**

Date d'effet : 1^{er} janvier 2025

**Proposition de revalorisation de l'IFSE
des personnels ATRF au 01/01/2025**

Pôle RH-BIATSS

Adjoints Techniques de Recherche et de Formation

IFSE				
Groupe de fonction	Montant actuel IFSE		Proposition revalorisation	
	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
1	3 652,42	304,37	3 892,42	324,37
2	3 278,02	273,17	3 518,02	293,17

Proposition de revalorisation de l'IFSE
des personnels ADJAENES au 01/01/2025

Pôle RH-BIATSS

Adjoint administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADJAENES)

IFSE				
Groupe de fonction	Montant actuel IFSE		Proposition revalorisation	
	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
1	3 652,42	304,37	3 892,42	324,37
2	3 278,02	273,17	3 518,02	293,17

**Proposition de revalorisation de l'IFSE
des personnels Magasiniers des Bibliothèques au 01/01/2025**

Pôle RH-BIATSS

Magasiniers des Bibliothèques

IFSE				
Groupe de fonction	Montant actuel IFSE		Proposition revalorisation	
	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
1	3 652,42	304,37	3 892,42	324,37
2	3 278,02	273,17	3 518,02	293,17

Proposition de revalorisation de l'IAT
des personnels ATEC au 01/01/2025

Adjoints techniques des établissements d'enseignement

IAT				
	Montant actuel		Proposition revalorisation	
	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
	3 278,02	273,17	3 518,02	293,17